

Communiqué de presse 17 mai 2024

Le 22 mai : décidons de l'action sur tous les lieux de travail !

La CGT FAPT recense de très nombreuses luttes dans plusieurs entreprises du secteur des activités postales et de télécommunication ces dernières semaines comme les centres d'appels qui étaient appelés à se mobiliser le 14 mai pour peser sur les négociations sur les salaires de la branche qui sont encore en cours.

Les salariés loin de subir, se mobilisent avec la CGT pour exiger des meilleurs salaires mais aussi de meilleures conditions de travail, des emplois supplémentaires,...

Gagnons une autre répartition des richesses !!

Si l'inflation fait moins la une des médias, elle n'a pas disparu pour autant : +6% pour les assurances, +10 % pour l'énergie, les transports, les produits de 1^{ère} nécessité... Dans le même temps les salaires n'augmentent pas. Pour de très nombreux salariés, les fins de mois sont de plus en plus difficiles. Selon la Dares, en comparant les salaires à l'évolution de l'inflation, ceux-ci ont diminué de 5 % en moyenne en 3 ans.

A contrario, jackpot pour les actionnaires du CAC 40: près de 100 milliards d'euros de dividendes leur ont été versés en 2023. Soit une hausse de 21 % par rapport à l'an passé !!

Des luttes ancrées....

A Orange, la colère des salariés est légitime et reste très forte ! En effet, alors que 9 salariés sur 10 sont écartés d'une augmentation collective des salaires, la direction annonce que près de 2 milliards d'euros ont été distribués aux actionnaires. Les négociations salariales sont achevées depuis plusieurs semaines, et pourtant la mobilisation se poursuit aujourd'hui avec près de 15000 salariés qui ont signé la pétition pour exiger la réouverture des négociations salariales. Les salariés sont appelés à se mobiliser le 22 mai, jour de l'AG des actionnaires. La CGT FAPT appelle à amplifier la mobilisation par des initiatives partout sur le territoire.

A Téléperformance, lors de l'AG mixte des actionnaires, il devrait être annoncé le versement de dividendes exceptionnels, à savoir 244 millions € pour l'exercice 2023 ! Alors que dans le même temps la direction propose une enveloppe financière correspondant seulement à 175 euros brut/salariés. Le 23 mai, la CGT FAPT appelle les salariés à des débrayages massifs sur l'ensemble des centres (y compris en télétravail) avec, en parallèle, un rassemblement organisé devant le siège de Teleperformance à Paris.

Là où les salariés luttent ils obtiennent satisfaction sur leurs revendications comme au Panthéon, à Elior en Isère, les agents de la ville de Villeurbanne... mais aussi dans notre secteur comme à La Poste (à Nantes, à Dreux – Châteauneuf en Thymerais, à Millas, Prades, Port Vendre, à Cannes La Bocca...), à Solution 30, ...

Alors que le patronat fait tout pour diviser et opposé les salariés entre-eux, la CGT FAPT propose aux salariés du secteur de se rassembler pour construire des convergences



revendicatives à partir de leur travail, et d'agir collectivement pour les déposées auprès des directions.

A l'appui de ces luttes qui s'expriment depuis plusieurs mois et qui perdurent dans le secteur des activités postales et télécommunications, la CGT FAPT appellent donc les travailleuses et travailleurs à poursuivre et à développer les actions revendicatives sur les lieux de travail le 22 mai, et ce quelque soit la forme de l'initiative.

Il y a toutes les raisons de se rassembler pour transformer la colère en mobilisation ! Il y a toutes les raisons de se syndiquer à la CGT pour être plus fort pour gagner !



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

